Annales 2018
de l'Académie d'Alsace

Académie d'Alsace
des Sciences, Lettres et Arts

CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES

ALSACE 3 - 6 OCTOBRE 2018

Strasbourg Colmar Schirmeck Sélestat

Des Étoiles et des Hommes

L'ACADÉMIE D'ALSACE, JEUNE MAIS CHARGÉE D'HISTOIRE

L'Académie d'Alsace est la benjamine des Académies en France. Son histoire a été profondément marquée par l'Histoire.

Les Académies alsaciennes d'Ancien Régime (la Tabagie Littéraire à Colmar en 1760 ; l'Académie royale de Sciences et de Belles Lettres à Strasbourg en 1769) ou du XIXe siècle (la Société Académique du Bas-Rhin en 1802 notamment) ont toutes disparu après l'Annexion au Reich allemand en 1871. Et la Société des Sciences naturelles de Strasbourg, créée en 1828, s'est déplacée à Nancy, avec le transfert de l'Université française.

En 1952, un groupe d'écrivains, d'artistes et de chefs d'entreprises a pris l'initiative de refonder à Colmar une académie, qui soit régionale et non seulement locale, une originalité parmi les académies installées dans les régions françaises : l'Académie d'Alsace était née. Au sortir de 75 années traumatisantes (quatre changements de nationalité pour les habitants !), il s'agissait de créer un esprit régional tourné vers la France mais orienté vers la réconciliation franco-allemande et l'ouverture européenne.

En 1998, l'Académie d'Alsace a fait son entrée à la Conférence nationale des Académies, signe de reconnaissance envers le travail en profondeur mené depuis sa refondation. Elle s'est renommée Académie d'Alsace des Sciences, Lettres et Arts après son admission à la CNA.

Conférence nationale des Académies • Alsace 2018

Des Étoiles et des Hommes !

Dans le flamboiement de l'été indien alsacien, sous des voûtes solennelles et entre des murs chargés d'art et d'histoire, autour de tables chaleureuses et animées, dans les rencontres et les échanges, la Conférence nationale des Académies 2018 a voulu informer et séduire, partager et rayonner.

Les étoiles de l'Europe, de la recherche scientifique (universitaires, prix Nobel), de la gastronomie (les chefs étoilés), des paysages, de l'imaginaire et des projets ; et *les hommes* (et femmes !) qui, aujourd'hui comme hier, fécondent une terre de rencontres et d'ouverture : le programme de la CNA réunie du 3 au 6 octobre en Alsace proposait d'être la vitrine d'un patrimoine, de talents et d'enjeux à partager, à soumettre au regard attentif et amical de nos consœurs et confrères académiciens venus de toute la France. Un programme éclectique, mais aussi itinérant – quatre villes, neuf sites – à l'image d'une académie régionale implantée et rayonnant, un peu nomade, sur un vaste territoire. Ce numéro spécial des *Annales de l'Académie d'Alsace* en témoigne, par le texte et par l'image.

C'est un sentiment de bonheur qui nous anime aujourd'hui, ainsi que tous les bénévoles de l'Académie d'Alsace mobilisés dans la préparation et la gestion de ces quatre merveilleuses journées, jalon unique dans l'histoire de la benjamine des Académies membres de la CNA.

Un autre sentiment nous habite : celui de gratitude et de reconnaissance. Envers les responsables et membres des académies sœurs qui ont fait le voyage vers l'Alsace et partagé nos enthousiasmes, nos engagements et notre émotion ; envers les responsables des collectivités territoriales – Région, Départements, communes – et des institutions – Université, Conseil de l'Europe, Chambre de commerce – qui ont eu à cœur de nous aider à accueillir au mieux les représentants des plus vivantes traditions académiques françaises.

Voici donc l'Académie d'Alsace, pour deux années, responsable de la gestion de la CNA. Nous serons dévoués et à l'écoute pour que l'esprit académique éclaire les exigeants défis de la nation tout entière.

Bernard REUMAUX
Président
de l'Académie d'Alsace

Christiane ROEDERER
Président de la CNA
Président d'honneur
de l'Académie d'Alsace

Jean HURSTEL
Secrétaire général
de la CNA Alsace 2018
Secrétaire général
de la CNA

Gabriel BRAEUNER
Chancelier de l'Académie d'Alsace
Trésorier de la CNA

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Académie d'Alsace remercie chaleureusement la RÉGION GRAND-EST qui, dans le cadre de son partenariat régulier avec l'Académie d'Alsace, contribue chaque année au financement des Annales.

Annales 2018
de l'Académie d'Alsace
des Sciences, Lettres et Arts
Numéro spécial

Décembre 2018

Directeur de la publication
et rédacteur en chef
Bernard REUMAUX
Rédaction
Christophe NAGYOS
Révision et maquette
Antonio LAGALA

Photographies
Claude TRUONG-NGOC
Impression
COMPLETER
COMPLETER
COMPLETER

ACADÉMIE D'ALSACE DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS
Siège : Hôtel de la Chambre
de Commerce et d'Industrie
1, place de la Gare
68000 Colmar
Courriel : cna.alsace@gmail.com
www.academie-alsace.fr

32 ACADÉMIES EN RÉGION

Sous l'Ancien Régime, le roi accordait à des sociétés savantes le titre recherché d'Académie. Fondées aux XVIIe et XVIIIe siècles pour la plupart, elles ont presque toutes survécu aux bouleversements historiques, maintenant et renouvelant les traditions.

• Académie des Jeux floraux de Toulouse (1323) •
• Académie florimontane, à Annecy (1607) •
• Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse (1640) •
• Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen (1662) •
• Académie de Nîmes (1665) •
• Académie d'Arles (1666) •
• Académie de Villefranche et du Beaujolais à Villefranche-sur-Saône (1677) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Angers (1685) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon (1700) •
• Académie des sciences et lettres de Montpellier (1706) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux (1712) •
• Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon (1725) •
• Académie des sciences, lettres et arts de Marseille (1726) •
• Académie de Montauban (sciences, arts, belles-lettres, encouragement au bien) (1730) •
• Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle (1732) •
• Académie des sciences, lettres et arts d'Arras (1737) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen (1744) •
• Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens (1746) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand (1747) •
• Académie de Stanislas, à Nancy (1750) •
• Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon et Franche-Comté (1752) •
• Société nationale académique de Cherbourg (1755) •
• Académie nationale de Metz (1760) •
• Académie des sciences, arts et belles-lettres de Touraine, à Tours (1761) •
• Académie Delphinale, à Grenoble (1772) •
• Académie d'Orléans (1784) •
• Académie du Var, à Toulon (1800) •
• Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix-en-Provence (1808) •
• Académie de Savoie, à Chambéry (1820) •
• Académie d'agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon (1829) •
• Académie des sciences morales, des lettres et des arts de Versailles et des Yvelines (1834) •
• Académie d'Alsace des sciences, lettres et arts (1952) •

LA CONFÉRENCE NATIONALE DES ACADÉMIES DES SCIENCES, LETTRES ET ARTS

Sous l'égide de l'Institut de France, la CNA regroupe, depuis 1989, trente-deux académies en région présentant des caractéristiques communes de rayonnement local, d'ancienneté, d'objectifs et de règles de fonctionnement.

La Conférence nationale des Académies coordonne les initiatives des académies membres, chacune d'entre elles continuant à agir en pleine autonomie dans le cadre de son statut et de ses spécificités.

Elle édite la revue *Akademos*, qui met en avant les travaux les plus significatifs des académies sur un thème choisi (en 2017, il s'agissait de «L'Héritage: patrimoine, mémoire, transmissions»).

À l'occasion de son assemblée générale annuelle, la Conférence organise un colloque, alternativement à Paris et dans la ville siège d'une des académies. Après Toulon en 2016, c'est l'Alsace qui a reçu en octobre 2018 les représentants des académies. Ce sera le tour de Mâcon en 2020.

LE PROGRAMME DE LA CNA 2018

3 OCTOBRE • COLMAR

CREF (CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE)

OUVERTURE DE LA CNA

Jean-Paul Meyrueis
Président de la CNA

Christiane Roederer
Vice-président de la CNA, président d'honneur de l'Académie d'Alsace Page 4

Brigitte Klinkert
Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin Page 39

Christiane Roth
Présidente de la Chambre de commerce et d'industrie de Colmar

DEUX MILLE ANS D'HISTOIRE DE L'ALSACE EN 45 MINUTES !

Georges Bischoff
Médiéviste, professeur d'histoire honoraire à l'Université de Strasbourg Page 6

DIVERSITÉ, C'EST MA DEVISE : LES LANGUES EN ALSACE

Jean-Marie Valentin
Professeur à l'Institut Universitaire de France, membre de l'Académie allemande de littérature Page 9

GASTRONOMIE, SCIENCE ET ART

Jean-Louis Schlienger
Professeur de médecine interne à l'Université de Strasbourg Page 10

Hervé This
Physico-chimiste à l'INRA, inventeur de la gastronomie moléculaire Page 12

Christine Ferber
Maître pâtissier-confiseur à Niedermorschwihr Page 13

Table ronde Page 14

MUSÉE UNTERLINDEN

LE RETABLE D'ISSENHEIM

Pantxika De Paepe
Conservateur en chef et directrice du Musée Unterlinden Page 16

4 OCTOBRE STRASBOURG

CONSEIL DE L'EUROPE

Klaus Schumann
Ancien directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe

Kathrin Merkle
Chef de la Division Culture et Patrimoine culturel Page 18

ALSACE-EUROPE

Richard Kleinschmager
Géopoliticien, ancien vice-président de l'Université de Strasbourg Page 20

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

ACCUEIL

Sophie Béjean
Rectrice de l'Académie de Strasbourg

Michel Deneken
Président de l'Université de Strasbourg

SCIENCE, RECHERCHE, EUROPE

Table ronde avec deux prix Nobel strasbourgeois Page 22

Jean-Marie Lehn
Professeur émérite à l'Université de Strasbourg, professeur honoraire au Collège de France à Paris, spécialiste de la chimie supramoléculaire, prix Nobel de chimie en 1987

Jules Hoffmann
Professeur à l'Université de Strasbourg, biologiste spécialiste en immunologie, ancien président de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française, prix Nobel de physiologie et médecine en 2011

RELIGIONS ET SOCIÉTÉ : L'ALSACE, TERRE CONCORDATAIRE

Table ronde avec trois anciens responsables religieux alsaciens

Marc Lienhard
Pasteur, théologien et historien, professeur émérite de l'Université de Strasbourg, ancien président du directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine Page 24

René Gutman
Ancien Grand Rabbin de Strasbourg et du Bas-Rhin, représentant permanent de la Conférence des rabbins européens auprès du Conseil de l'Europe Page 26

Joseph Doré
Ancien doyen de la faculté de théologie catholique de Paris, ancien archevêque de Strasbourg Page 28

LA CATHÉDRALE DE STRASBOURG : ART, HISTOIRE, SYMBOLES

Benoît Jordan
Conservateur en chef du patrimoine aux Archives municipales de Strasbourg Page 30

HÔTEL DE VILLE DE STRASBOURG

Page 32

5 OCTOBRE

MÉMORIAL DE SCHIRMECK

VISITE DU MÉMORIAL Page 34

LE CENTENAIRE DU RETOUR À LA FRANCE : L'ALSACE, UNE HISTOIRE ET UNE MÉMOIRE BOUSCULÉES – Table ronde

Marie-Laure de Cazotte
Historienne de l'art

Frédérique Neau-Dufour
Directrice du Centre européen du résistant déporté (camp de concentration de Natzwiller-Struthof)

Marcel Spisser
Historien, ancien Inspecteur régional de l'Éducation nationale, président de l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle Page 36

BIBLIOTHÈQUE HUMANISTE DE SÉLESTAT

ACCUEIL

Marcel Bauer
Maire de Sélestat Page 44

NOUVELLE PRÉSIDENCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CNA Page 46

LA MISSION PATRIMOINE D'UN DÉPARTEMENT

Frédéric Bierry
Président du Conseil départemental du Bas-Rhin Page 40

LE CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG ET SES IMAGINAIRES

John Howe
Illustrateur à la carrière mondiale, directeur artistique des deux trilogies de films de Peter Jackson Le Seigneur des Anneaux et Le Hobbit, adaptées de l'œuvre de J.R.R. Tolkien Page 42

CONCLUSION

Jean Rottner
Président de la Région Grand-Est

6 OCTOBRE

CHÂTEAU DU HAUT-KOENIGSBOURG

VISITE DU CHÂTEAU
En partenariat avec le Département du Bas-Rhin

EGUISHEIM

Accueil par Claude Centlivre, maire d'Eguisheim, et **VISITE DE LA CITÉ ET DE LA CAVE WOLFBERGER**

Jean-Paul Meyrueis

Les enjeux de la Conférence nationale des Académies

Président de la Conférence nationale des Académies depuis 2016, Jean-Paul Meyrueis a ouvert la CNA 2018.

C'est pour moi un grand honneur et un plaisir de prendre la parole aujourd'hui en tant que président de la Conférence nationale des Académies, pour ouvrir le colloque organisé par l'Académie d'Alsace des Sciences, Lettres et Arts. Nous sommes venus nombreux, des 32 académies regroupées par la Conférence sous l'égide de l'Institut. Les 1 370 académiciens qu'elles rassemblent représentent un potentiel extraordinaire qui témoigne de la vitalité culturelle de l'ensemble de la France.

Les congrès de la CNA nous ouvrent ainsi tous les deux ans les portes d'une nouvelle « province » présentée avec talent et enthousiasme par des académiciens compétents et amoureux de leur terroir. Il y a deux ans, nous étions en Provence ; nous voici en Alsace ; puis viendra le tour de la Bourgogne et celui de la Normandie.

La France vient du fond des âges, écrivait Charles de Gaulle. Le lyrisme du Général masque une réalité complexe, car la France, dans sa configuration actuelle, est le résultat d'un long cheminement, d'environ vingt siècles de luttes, de guerres, de pertes et d'annexions par achat, héritage ou mariage. Cela explique que la France soit riche d'une très grande diversité régionale :

- Diversité naturelle des paysages : de l'aridité méditerranéenne à l'exubérance de la forêt vosgienne, des volcans de l'Auvergne à la douceur des paysages de l'Aquitaine, des sommets enneigés des Alpes à « l'océan des blés » de la Beauce, la France est une terre de contrastes.
- Diversité du patrimoine architectural. La France est une terre de châteaux, mais un seul regard suffit à identifier un village provençal aux teintes de soleil, à situer en Bretagne les longères de granit coiffées d'ardoise bleue, en Bourgogne les toits pentus aux tuiles vernissées, ou en Alsace les jolies maisons à colombages croulant sous les géraniums.
- Mais aussi diversité des populations : sept minorités culturelles affirmées existent en France. Elles préservent, plus ou moins bien, leurs spécificités, leur langue ou leur dialecte. La population de la France est faite de bric et de broc de Celtes, de Ligures, d'envahisseurs venant de la péninsule italienne, des steppes de l'Europe centrale ou des mers nordiques. Qu'y a-t-il a priori de commun entre le vigneron languedocien et le marin-pêcheur breton ? Apparemment rien. Contrairement à sa voisine l'Allemagne, dont l'unité linguistique a précédé l'unité politique, la France est une nation pluriethnique.

*De gauche à droite : **Jean Hurstel**, secrétaire général de la CNA Alsace 2018 ; **Christiane Roth**, présidente de la Chambre de commerce et d'industrie Colmar Alsace-Centre ; **Jean-Paul Meyrueis**, président de la CNA ; **Christiane Roederer**, président d'honneur de l'Académie d'Alsace (et nouveau président de la CNA) ; **Brigitte Klinkert**, présidente du Département du Haut-Rhin ; **Bernard Reumaux**, président de l'Académie d'Alsace.*

Pluriethnique, mais mono-culturelle. C'est sur cette diversité que s'est greffée, à la fin du XIXe siècle, une culture commune. Tandis que Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, imposait le monolinguisme et faisait entrer officiellement l'enseignement de la langue française à l'école en s'appuyant sur l'étude des grands auteurs, les instituteurs, les hussards noirs de la république, « le petit Lavisse » sous le bras, diffusaient des images et une mythologie nationalistes. Langue commune, littérature et roman national : la boucle de la culture française commune était bouclée.

L'Alsace, tour à tour française et allemande, française depuis le milieu du XVIIe siècle, mais devenue allemande après 1871, y échappa. Chacune des deux cultures y a laissé une empreinte indélébile, non seulement dans les paysages, mais aussi dans les mentalités. Ce mélange a donné à la France et au monde de nombreuses personnalités de premier plan.

Les académies alsaciennes d'Ancien Régime ont toutes disparu après l'annexion au Reich allemand en 1871. Après quatre changements de nationalité en 75 ans pour les habitants, ce n'est qu'en 1952 que fut refondée à Colmar une académie régionale, l'Académie d'Alsace, qui nous reçoit aujourd'hui. Elle va nous faire découvrir ses villes, ses richesses et sa région, mais aussi la complexité de son histoire et de ses langues.

Pour avoir dirigé l'organisation du colloque de Toulon en 2016, je mesure le travail qu'a représenté la mise au point des journées qui vont suivre. C'est donc en connaissance de cause que j'adresse toutes mes félicitations aux organisateurs.

Dans deux jours, l'Académie du Var, qui préside la conférence depuis octobre 2016, passera la suite à l'Académie d'Alsace. J'aurai ainsi le plaisir de transmettre ma charge à Christiane Roederer, dont, depuis deux ans, j'ai pu apprécier les grandes qualités.

(Texte intégral de l'allocution)

Georges Bischoff

L'Alsace, un condensé d'histoire

Médiéviste, professeur d'histoire honoraire à l'Université de Strasbourg, Georges Bischoff a été invité à retracer l'histoire de l'Alsace en 45 minutes. Une gageure éclairante – et réussie – pour qui ne connaît pas le destin singulier de cette région aux marches de la France.

Selon un auteur allemand inconnu, l'Alsace serait « le jardin ou le cœur de l'Europe ». Côté français, elle pourrait être une sorte de finistère en France, une estrade sur laquelle ont déferlé des mouvements d'histoire entre France et Allemagne, et plus largement de l'Europe entière. Mais l'Alsace est d'abord une expression géographique, un espace entre le Rhin et les Vosges. La « noble région d'Alsace », selon un célèbre géographe de la Renaissance, est alors un monde plein qui croule sous les richesses des vignobles. C'est aussi un espace voué à la circulation sur les axes nord-sud et est-ouest. D'ailleurs, vues de la plaine, les Vosges constituent le dernier obstacle avant l'Atlantique ! Dans l'ensemble, l'Alsace est un territoire qui n'est pas unitaire, partagé entre haute et basse Alsace, ce qui n'interdit cependant pas de rêver d'unité dès lors qu'il existe un véritable désir d'unité.

Une histoire mondiale

L'Alsace peut figurer une histoire mondiale, à plusieurs titres. D'abord, parce qu'elle est une frontière destinée à être traversée, une des marches de la romanisation où les échanges existent depuis toujours en Europe. Ensuite, parce qu'elle y est partout présente, notamment avec les gravures et les peintures de ses artistes tels que Martin Schongauer ou Thomas Murner. Cosmopolite, l'Alsace s'est illustrée notamment avec Albert Schweitzer, Albert Kahn, Louise Weiss, etc. Les vedettes, certes, mais aussi les sans-grade, les fusiliers marins de La Fayette en

Amérique du Nord par exemple. Avec la révolution des techniques, au nombre desquelles figure en bonne place l'imprimerie de Gutenberg à Strasbourg, certes en concurrence avec Mayence, plus tard durant la Révolution industrielle, grâce au coton d'Égypte ou d'Amérique, la vallée de Thann notamment s'engagera résolument dans l'innovation et l'aventure industrielles. Tout cela parce que l'Alsace est une région d'émigration, de voyages, d'entrepreneuriat. Les Alsaciens « d'exportation », si l'on peut dire, ont fait la fortune de la gastronomie française avec les Alsaciens de Paris et leur choucroute, entre autres destinations. L'Alsace qui exporte ses hommes, mais qui en importe aussi, au gré des migrations économiques ou politiques, avec les Polonais ou les Italiens d'avant-guerre notamment. Au final, on peut dire que l'Alsace est un creuset, qu'elle participe à l'innovation technique et du goût, tout comme à celle de l'esprit, avec l'Humanisme et la Réforme.

Au centre de conférences de la Chambre de commerce et d'industrie de Colmar, institution étroitement liée à l'Académie d'Alsace depuis sa création en 1952, accueillant son siège social.

Une histoire passionnelle

Durant plusieurs siècles, l'Alsace est en quelque sorte l'épicentre de l'Europe et, de fait, elle suscite une histoire passionnelle entre science et mémoire. La conscience historique y est très forte, l'histoire est un objet d'études certain, dans les domaines de la recherche, mais aussi dans les conflits et les polémiques qui la traversent. En effet, l'Alsace est une entité politique aux yeux de Louis XIV comme de Bismarck, et plus tard lors de la création des Régions en 1979, tout comme aujourd'hui avec celle du Grand-Est. Ici, nombreux sont les sociétés d'histoire – une centaine actuellement – et les pôles de recherche à l'image du *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, en synergie avec les bibliothèques et les universités. La généalogie joue aussi un rôle essentiel : pour faire équilibre avec la mémoire de l'école ou des institutions, la mémoire des gens, des petites gens, est une richesse essentielle pour l'historien. Les guerres et les conflits qui ont traversé l'Alsace sont également un enjeu : comment rendre compte en effet de cette histoire compliquée, comment ne pas tomber dans l'élaboration d'une histoire officielle, comme le réclament certaines associations locales ?

L'histoire alsacienne a fait l'objet de travaux polémiques, selon les auteurs, par exemple au sujet des « optants » qui ont quitté l'Alsace pour la France en 1871, en particulier des intellectuels et des savants. L'histoire devient alors un enjeu national. Auparavant, des Allemands d'origine se sont donnés à la France au XVIIe siècle ; un siècle plus tard, l'Alsace est l'objet d'une certaine littérature durant la Révolution. À propos de la guerre de Trente Ans, on entretient encore la prétendue haine des Alsaciens contre les Lorrains. Une histoire de vérités et de mensonges, y compris du côté français et du côté germanique. Tout le monde a interprété selon ses propres intérêts : durant la Révolution française, Saint-Just réquisitionne le tissu des coiffes alsaciennes pour l'effort de guerre, et cela est récupéré par ceux qui affirmeront que c'était par haine de l'Alsace. L'Alsace victime : voilà un discours qui n'est pas nouveau avec des mots tels que « ils ne sont pas d'Alsace »,

par exemple à propos du maire de Strasbourg De Dietrich (1790-1792), qui était d'origine savoyarde.

L'Alsace terre de conflit pédagogique donc, notamment durant le nazisme et une germanisation brutale ; une grossière récupération du passé pour dire que l'Alsace est depuis deux mille ans le bastion de la germanité au nom de laquelle les nazis pratiquent la défrancisation des noms propres. Des voix s'élèvent encore de nos jours pour déculpabiliser le temps présent en ayant recours au passé récent, comme comparer les actes nazis avec Turenne… L'Histoire est par conséquent minée, piégée !

En réalité, il existe une autre histoire de l'Alsace, qui n'a jamais été un ensemble politique uni, mais une marqueterie de territoires. Avant la création des deux départements en 1793, elle n'a jamais été une région, il n'y a jamais eu d'unité. En revanche, l'Alsace présente une histoire culturelle commune, une sorte de fédération unifiée à l'instar de la Décapole des villes de l'empire germanique. Pour trouver une histoire politique de l'Alsace, il faut aller voir du côté culturel ou spirituel avec les saints catholiques, saint Léon ou sainte Odile. Au final, la seule institution alsacienne par le passé aura été l'Évêché de Strasbourg !

Une histoire passionnante

Faire Histoire peut consister à donner un sens universel à l'Alsace à travers plusieurs époques ou événements : la période de l'Humanisme, âge d'or de l'Alsace dans l'Europe, la diffusion du livre et des intellectuels, avec, par exemple, Sébastien Brant et sa *Nef des fous*, qui fut le premier best-seller dans le monde, ou bien la création de l'Université du Rhin supérieur aujourd'hui.

L'Alsace a incontestablement un rapport singulier au livre, aux travaux de l'esprit, à des concepts essentiels comme celui de la liberté. La liberté traverse l'Alsace comme un symbole ou comme un laboratoire. Par le passé, cette présence au livre s'incarne notamment en 1605 avec le premier journal quotidien de l'histoire, *Relatio*, plus tard avec la diffusion des Lumières entre France et Allemagne, avec les cahiers de doléances de la Révolution française et la participation à l'émancipation de l'Ancien régime, avec *La Marseillaise* écrite et jouée à Strasbourg. Au début du XXe siècle, les notions de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de libération sont employées pour la première fois en 1918 à propos de l'Alsace. En 1966, la diffusion du manifeste des situationnistes annonce Mai-68. On ne peut pas ne pas évoquer aussi une certaine européanité de l'esprit en Alsace avec la création du Conseil de l'Europe en 1949 et du Parlement européen à Strasbourg en 1979. Autres symboles de cet esprit de liberté ? La statue de la liberté du Colmarien Bartholdi à New York, la flèche de la cathédrale et le drapeau de Leclerc flottant à son sommet. Pour terminer, en reprenant le mot du titre de l'ouvrage *Utopie* de Thomas More, grand humaniste et ami d'Érasme, l'Alsace restera-t-elle encore et toujours une terre d'utopie ? Sans le savoir, peut-être est-elle la plus réelle des utopies aujourd'hui.

(Résumé-extraits de la conférence)

« La Nef des Fous », de Sébastien Brant, 1494, premier best-seller européen.

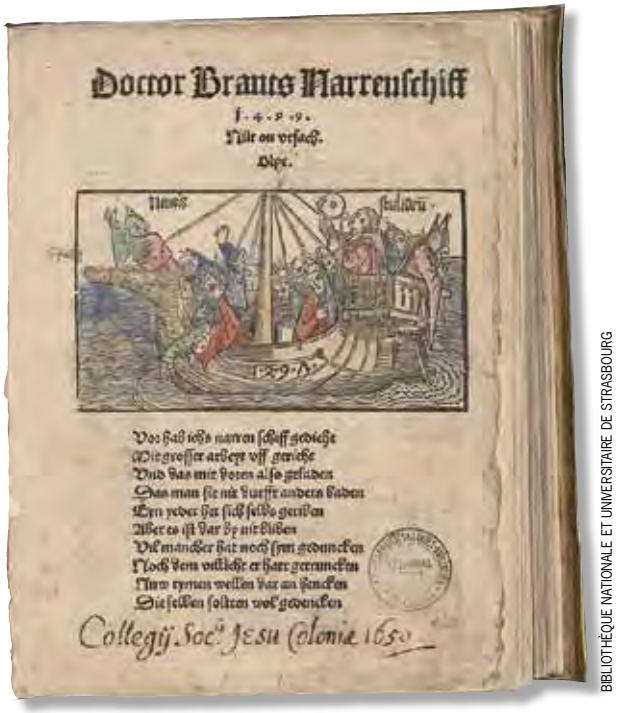

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET UNIVERSITAIRE DE STRASBOURG

Jean-Marie Valentin

De la diversité des langues en Alsace

Professeur à l'Institut universitaire de France et membre de l'Académie allemande de littérature, Jean-Marie Valentin a proposé un panorama des langues dans l'espace rhénan. En voici le résumé qu'il a bien voulu nous transmettre, intitulé « Diversité, c'est ma devise : les langues en Alsace ».

La diversité dont il est ici question est saisie sur la longue durée, mais aussi dans le cadre de l'histoire récente, dont le point de départ remonte à 1870. L'Alsace fut originairement de peuplement celte, puis romanisée à partir du Ier siècle. Le fait qui marque son originalité est la progression vers l'Ouest des tribus germaniques, Francs et Alamans, aux IIIe et Ve siècle. L'Alsace fait partie d'un ensemble linguistique qui englobe la Suisse « allemande » et le Land autrichien du Vorarlberg. Ainsi a-t-elle participé à la naissance de la littérature allemande au VIIIe siècle et pris une part considérable à son développement au Moyen Âge et au XVIe siècle. Ce tableau mérite toutefois quelques retouches. Il y a d'abord le maintien de patois romans dans le Piémont vosgien jusqu'au XXe siècle. S'y ajoute la présence du yiddish, attestée à partir du Xe-XIIe siècle. Cette langue germanique permet les échanges avec les populations locales, surtout dans les zones rurales. Ni la cession de la Haute-Alsace à la Maison de France (1648) ni le rattachement en 1681 de Strasbourg au Royaume de France ne portent atteinte à l'absolue supériorité des parlers germaniques. À la Révolution, les discours de Barrère et de l'abbé Grégoire devant la Convention en 1794 prônent certes l'universalité du français comme langue unique de l'esprit nouveau, mais sont impuissants toutefois à modifier la situation existante.

Le progrès du français au XIXe siècle est le résultat d'une lente mutation qui favorise les villes et profite à la bourgeoisie, qui tire parti de cet accélérateur social. La défaite de 1870 entraîne une germanisation de tous les secteurs de la vie administrative, intellectuelle, sociale et scolaire. Après le Traité de Versailles en 1919, le mouvement s'inverse avec la même implacable rigueur, le français, sans rapport avec les langages locaux, peinant à s'implanter. Après l'horreur du régime nazi, l'allemand, déconsidéré, perd du terrain. Il faut attendre les années 1980 pour que des mesures spécifiques à son acquisition par les dialectophones soient introduites.

Quelques données pour finir : un bon tiers de la population a encore une maîtrise active du dialecte ; un pourcentage équivalent ne connaît ni le dialecte ni l'allemand ; le français et l'anglais sont les références majeures : la coupure villes/campagnes persiste et s'accroît d'autant ; la promotion parfois mise en avant de l'alsacien comme unique langue régionale fait craindre un décrochage avec l'allemand standard. *Last but not least* : en Alsace comme ailleurs, les migrations bouleversent ce paysage : le turc, le wolof, le bambara, l'arabe, etc., modifient jour après jour une situation en partie mouvante.

(Résumé de la conférence)

Jean-Louis Schlienger

Bien manger en Alsace, une question d'identité

Pour l'ancien professeur de médecine interne à l'Université de Strasbourg, auteur de nombreux ouvrages sur l'alimentation, manger peut concilier respect des traditions culinaires et respect de la santé.

Comment bien manger dans une région de passage où les voyageurs apportèrent tant de choses dans le domaine alimentaire, des épices, la choucroute, la pomme de terre notamment ? La frontière des Vosges avant le rattachement de l'Alsace au royaume de France fait que nous étions ici dans l'espace germanique culinaire. Le moraliste de la fin du XVe siècle Sébastien Brant dénonçait les pratiques alimentaires alsaciennes, trop riches déjà. Avec le rattachement à la France, l'Alsace découvre d'autres produits, d'autres mets. Mais tout cela reste de tradition roborative. Le foie gras tel que nous le connaissons naît à Strasbourg, où le cuisinier Jean-Pierre Clause improvise pour le maréchal de Contades une terrine de foie gras en croûte inspirée d'une recette juive d'Europe centrale.

Et puis l'Alsace n'est exclusivement ni une terre de vin ni une terre de bière : elle est les deux à la fois ! Après l'annexion allemande en 1871, la table devient un lieu de résistance. Des restaurants refusent les Allemands dans leurs établissements pendant qu'un fabricant de foie gras, Georges Bruck, crée un club culturel et gastronomique francophile, le *Kunschthafe* (chaudron), avec des menus… français évidemment.

Manger et boire en Alsace est une carte de visite, avec ce que la terre produit, mais aussi avec les croyances et ses interdits juifs et catholiques, avec les privations « volontaires » des carêmes notamment. Manger est donc identitaire, en Alsace comme ailleurs. Mais reconnaissons-le aujourd'hui : le panier de la ménagère alsacienne est trop riche, on ne mange pas assez de fruits et trop de charcuterie (après les Auvergnats pour ce dernier aliment). Il y a trop de maladies cardio-vasculaires, de cancers à cause de l'alimentation. Mal ou trop manger sanctionne indubitablement la santé.

Mais ces mauvaises pratiques sont réversibles, c'est une question d'éducation. Les choix alimentaires procèdent de différences plus générales que sont la connaissance et la culture. Aussi pourrait-on mieux s'alimenter tout en restant fidèle à l'identité culturelle, à la structure de la table et à ce qu'on y mange, mais à condition de réduire les calories : ces deux démarches ne sont pas incompatibles.

(Extraits de l'intervention)

*Pour le premier déjeuner de la CNA, un **buffet de spécialités alsaciennes** est offert par le Département du Haut-Rhin.*

Hervé This

Plaidoyer pour la technique, les équations et la chimie en cuisine

Hervé This, physico-chimiste à AgroParisTech (INRA), inventeur de la gastronomie moléculaire, intervient dans le monde entier pour promouvoir la recherche et les expérimentations (radicales !) dans le domaine de l'alimentation et de la cuisine.

La technique culinaire produit des aliments qui ne sont finalement que les conséquences des progrès de la technique, des équations et de la chimie. Mais on mange des mets et non des ingrédients. Cependant, on n'a pas toujours mangé comme cela. Manger procède d'une évolution dans le temps jusqu'aux étoilés du guide Michelin, du plat très sobre à la truite à la banane. La technologie transforme la technique. Les sciences de la nature éclairent les phénomènes et l'expérience a toujours raison contre tout le reste. La preuve, je l'ai faite en 1988 lorsque j'ai créé la gastronomie moléculaire. J'ai alors démontré que les oignons présentaient des propriétés particulières selon la façon de les découper ! Il en est de même de tous les fruits et de tous les légumes. La cuisine moléculaire est aussi une façon de dire le ras-le-bol des vieilles casseroles ! On peut se passer d'elles et c'est meilleur. Par exemple, chaque mois, je crée une recette pour Pierre Gagnaire, comme quoi la chimie est parfaitement conciliable avec la grande cuisine.

(Extraits de l'intervention)

Christine Ferber

« On ne domine pas la matière, on l'apprivoise ! »

Christine Ferber est connue jusqu'au Japon pour l'originalité de ses confitures. Elle revendique la liberté de création dans le respect des traditions. Joignant le geste à la parole durant son intervention à la Conférence nationale des Académies, elle a partagé avec les participants de délicieux macarons au chocolat, spécialement préparés dans son laboratoire de Niedermorschwihr, près de Colmar.

J'ai besoin de mon village et de mes racines pour travailler tous les jours. Après mon apprentissage en Belgique puis à Paris, mon père m'a fait passer du côté de la pâtisserie et de la boulangerie dans la boutique familiale. Il continuait à faire le kougelhopf et c'est tardivement, à l'âge de trente-six ans, que je lui ai demandé la recette. Il me l'a donnée : « farine et levure à volonté », me dit-il. Mais quid des quantités ? C'est après des semaines d'incertitude, d'essais en approximation, que j'ai compris que mon père ne me donnerait jamais de recette, parce qu'il n'en avait tout simplement pas. C'est ainsi que mon père m'a appris le métier autrement. Il m'a laissée me débrouiller toute seule, pour découvrir les vertus de chaque ingrédient selon le temps qu'il fait, la température, etc.

Quand on utilise des ingrédients, quelque part on leur fait du mal, c'est pourquoi il faut être doux avec eux. Quand on travaille, j'explique à mon équipe qu'il faut avoir des pensées douces pour la matière. Pour les fruits par exemple, il faut prendre des chemins différents selon leur qualité du moment. Finalement, on ne maîtrise pas, on ne domine pas une matière : on l'apprivoise !

(Résumé-extraits de l'intervention)

TABLE RONDE

Trois visions de la cuisine de demain

Christine Ferber, Hervé This et Jean-Louis Schlienger débattent de l'avenir de la gastronomie en lien avec l'évolution des sciences. Tous les possibles sont-ils envisageables ?

HERVÉ THIS : Après trente ans d'existence, la cuisine moléculaire est dépassée. Elle n'a pas obligatoirement vocation à durer dans le temps ou à rester figée. Désormais, je travaille sur la cuisine note à note, qui s'inspire de la physique acoustique musicale, en recherchant les composés essentiels des aliments. La cuisine de demain, c'est comme la connaissance de la musique qui a évolué : l'alimentation doit aussi évoluer, mais Debussy n'a pas chassé Bach ! La cuisine de demain, c'est par conséquent une question d'évolution des mentalités comme des techniques. Et de toutes les façons, il faudra produire assez pour que toute la planète puisse manger, en commençant par la lutte contre le gaspillage.

CHRISTINE FERBER : C'est intéressant de faire de la recherche, d'observer comment les matières réagissent, comment elles se comportent. Mais il y a aussi les racines du village, du terroir. Je n'aime pas beaucoup revisiter les choses, il faut faire et cuisiner comme on aime, comme on a appris à faire. On est toujours dans le doute, mais je suis heureuse quand les gens me disent que c'était bon. Ma différence, c'est faire les choses sans compter, avec générosité, comme une artiste. Le comptable me dit parfois que mes confitures sont destinées aux rois du pétrole, mais je les ai faites quand même ; faire comme on aime et pas parce qu'il faut faire quelque chose de neuf.

HERVÉ THIS : Tant qu'on n'a pas goûté quelque chose, on ne peut pas dire qu'on ne l'aime pas. [il montre un flacon contenant un composant naturel à l'odeur de terre après une pluie d'été]. Prenons le meilleur de notre temps ! J'aime ça, tout comme les macarons de Christine !

JEAN-LOUIS SCHLIENGER : Le nutritionniste dit qu'il faut nourrir en réjouissant, qu'il s'agisse de cuisine de terroir traditionnelle ou d'innovation. La nourriture de tous les jours nous intoxique, notamment à cause de la chimie ou des perturbateurs endocriniens. Les fondamentaux sont les aliments avec leurs nutriments et les dix mille arômes de la chimie. Mais on ne mange plus comme hier, c'est vrai. Nourrir, c'est couvrir nos besoins, mais les molécules, ça ne nourrit pas.

HERVÉ THIS : Pour concevoir un objet différent, il est nécessaire de stimuler au préalable les récepteurs sensoriels. Concevoir et stimuler vont de pair. L'expérience montre que lorsque l'on perçoit certaines saveurs, le corps se prépare à digérer les aliments. Aussi faut-il des clés de compréhension pour avancer, dans le domaine de l'alimentation comme du reste.

JEAN-LOUIS SCHLIENGER : Il faut prendre son temps pour manger. S'il y a de plus en plus de personnes obèses, grosses, c'est à cause des plats ultra-transformés et trop rapidement mangés.

HERVÉ THIS : Nous avons besoin d'artistes culinaires !

CHRISTINE FERBER : Hervé, comment vulgariser cette forme d'alimentation que vous promouvez ? Des créations en matière culinaire, il n'y en a pas beaucoup. En soixante ans de pâtisserie, il y a eu seulement deux véritables créations de gâteaux : l'opéra, de Lenôtre, et l'ispahan, de Pierre Hermé.

HERVÉ THIS : Les jeunes feront d'autres choses que nous, c'est certain.

CHRISTINE FERBER : Pour ma part, il importe de ne pas obtempérer à l'injonction de la rentabilité économique.

Un débat passionné sur les rapports entre cuisine et innovation. Parfois vif, mais toujours avec le sourire. De gauche à droite : le professeur ***Jean-Louis Schlienger****; la pâtissière* ***Christine Ferber****;* ***Bernard Reumaux****; le physico-chimiste de l'INRA* ***Hervé This****.*

Hervé This : Il y a une tension sur le marché des protéines actuellement. Si elles viennent à manquer, il faudra trouver d'autres solutions, par exemple du côté des insectes…

Christine Ferber : Je n'aurai qu'un mot pour conclure notre échange, merci à Hervé This qui nous fait avancer, et merci à Jean-Louis Schlienger qui nous protège !

(Extraits des interventions)

Au musée Unterlinden de Colmar

Page ci-contre, une des plus fascinantes œuvres de la culture européenne, monumentale et énigmatique, dans son écrin du musée Unterlinden : ***le retable d'Issenheim, de Matthias Grunewald*** *(1516).*

Après la visite, accueil sur place par le maire de Colmar, ***Gilbert Meyer*** *(ci-dessus), et dîner dans* ***les anciens Bains municipaux*** *transformés en annexe de prestige du musée.*

Klaus Schumann

La Maison de la Grande Europe

Klaus Schumann a été directeur général des Affaires politiques du Conseil de l'Europe. Il retrace l'histoire et l'évolution du Conseil de l'Europe, notamment son rôle dans le domaine du droit, en particulier des droits de l'homme.

Au début de l'organisation institutionnelle de l'Europe, il y avait le Conseil de l'Europe, il y avait Strasbourg. Au moment de la signature du statut du Conseil, le 5 mai 1949 à Londres, le ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, Ernest Bevin, propose Strasbourg comme siège de cette première institution politique européenne. Cette maison du Conseil de l'Europe a toujours été celle de la plus grande Europe possible. En 1949, ils étaient 12 États. Aujourd'hui, ils sont les 47 de l'Europe de Reykjavik à Vladivostok, dépassant l'Europe de l'Atlantique à l'Oural du Général de Gaulle.

Des hommes et des femmes se sont alors fait les interprètes du cri unanime d'après-guerre entendu à travers l'Europe, « Plus jamais ça », en répondant aux attentes de paix, de liberté et de justice des peuples et en faisant du drapeau à douze étoiles d'or sur fond azur le symbole de ce projet européen. Le Conseil de l'Europe et son histoire répond ainsi parfaitement au thème de votre Conférence 2018 : « Des Étoiles et des Hommes ».

Le Conseil de l'Europe est une organisation classique de la coopération intergouvernementale, avec un Comité des ministres des Affaires étrangères qui assume la responsabilité politique pour cette coopération, et une représentation parlementaire. Le monopole de la diplomatie secrète des gouvernements a été brisé. Les élus des peuples avaient dès lors voix au chapitre. Enfin, le statut impose des obligations qui n'avaient jamais été pratiquées jusqu'à ce jour dans un cadre multilatéral, basées sur la prééminence du droit. Démocratie pluraliste, droit de l'homme et État de droit sont ainsi devenus, dès 1949, l'ADN démocratique pour toutes les institutions européennes à venir.

Le Conseil de l'Europe a également révolutionné le droit international avec l'adoption, dès 1950, de la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH) et son mécanisme de contrôle. Le Conseil a instauré la supranationalité dans le domaine de la protection des droits de l'homme. Ceci fut une percée politique modèle

Dans l'hémicycle de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui réunit les représentants des parlements des 47 États membres de la Grande Europe.

dans le cadre des relations internationales, inégalée jusqu'à nos jours. La juridiction de la Cour de Strasbourg reste un atout pour les 820 millions de citoyens dans les aujourd'hui 47 États membres. Cette garantie supranationale de la protection des droits de l'homme pour la région Europe est également exemplaire pour le reste du monde.

L'action du Conseil est caractérisée par son œuvre normative. Il s'agit des conventions du Conseil de l'Europe (plus que deux cents), qui sont des accords qui contribuent à l'harmonisation juridique et surtout à l'avancement sociétal de l'Europe, en plaçant les intérêts des citoyens au centre de son action. Il y a des accords phares, tels que la Convention européenne des droits de l'homme (1950). Cette action normative a suivi l'actualité des défis et des problèmes de société jusqu'à nos jours. En témoignent celles relatives à la protection des données personnelles (en 1981 déjà) et à la protection contre d'autres abus du progrès technologique, par exemple dans le domaine de la bioéthique. Cette énumération ne peut pas être exhaustive, mais je souhaite quand même y ajouter la Charte européenne de l'autonomie locale ou la Convention sur la participation des étrangers à la vie publique au niveau local. Enfin, après la chute du Mur de Berlin, la nouvelle Fédération de Russie a rejoint le Conseil de l'Europe en 1996. Le Palais de l'Europe est alors devenu la véritable Maison de la Grande Europe.

(Résumé-extraits de la conférence)

QUELQUES ACTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

Chef de la division Culture et Patrimoine culturel, Kathrin Merkle présente l'engagement du Conseil de l'Europe dans le domaine culturel.

Le Conseil de l'Europe œuvre éminemment dans le champ culturel. Outre les accords de coopération strictement politiques ou portant sur des notions fondamentales telles que les droits de l'homme, le Conseil fait de la culture ce qui caractérise au plus haut degré l'esprit de création et de liberté. La Convention de coopération culturelle européenne de 1954 portait déjà sur les thématiques du patrimoine et de l'art. Depuis, le Conseil de l'Europe a été à l'initiative ou a soutenu de nombreuses manifestations, comme les expositions au Palais de l'Europe, notamment celles portant sur « l'Europe humaniste » ou bien la « soif de liberté ». La Journée européenne du patrimoine est également un des temps forts dans lesquels s'investit le Conseil, occasion parmi d'autres de coopération avec les institutions de l'Union européenne. Le Conseil de l'Europe est aussi attaché à la protection, notamment juridique, des biens culturels, dans un environnement où l'innovation et l'économie numériques peuvent être tentées de subordonner l'esprit humain. Il ne peut être question en effet de faire des citoyens des esclaves, car ils doivent pouvoir rester en toutes circonstances les maîtres de l'intelligence artificielle.

À gauche, Kathrin Merkle, chef de la division Culture et Patrimoine culturel à la direction du Conseil de l'Europe ; à droite, Klaus Schumann, ancien directeur général des affaires politiques de l'institution internationale créée à Strasbourg en 1949.

Richard Kleinschmager

Alsace-Europe : faire parler les cartes

Richard Kleinschmager, professeur émérite de géographie et de géopolitique à l'Université de Strasbourg, replace l'Alsace dans le concert des enjeux européens, en particulier économiques et démographiques.

Gabriel Braeuner, chancelier de l'Académie d'Alsace (à droite), présente le professeur Richard Kleinschmager, géographe et politologue.

Que nous disent les cartes géographiques de l'Europe concernant l'Alsace ? L'Europe est d'abord un grand finistère sur le continent euro-asiatique. Mais nous sommes pris dans une organisation du monde qui se déplace vers l'Asie, faisant de toute l'Europe un vaste finistère lui-même. En face de cette Asie, l'Europe politique est encore morcelée, ce que le Brexit a récemment illustré, tout comme d'autres tentations de séparation aujourd'hui. Pour inverser ce processus, faudrait reconquérir l'adhésion européenne des peuples.

Dans ce contexte, l'Alsace est un petit bout de l'Europe, elle n'est plus en son centre. Or, dès le départ de la construction européenne, les Alsaciens ont adhéré à l'idée européenne, une Europe rhénane, une idée qui a une grande importance dans l'imaginaire alsacien. Concrètement, l'Alsace se structure depuis longtemps au niveau de la plaine du Rhin, la route du piémont, actuelle Route du vin, et de la montagne des Vosges qui a vu naître le Club vosgien en 1872. Depuis longtemps, la logique géographique de l'Alsace se trouve sur un axe nord-sud. Les activités y sont structurées autour du Rhin, il n'est par conséquent pas possible dans ces conditions d'avoir une capitale unique du Rhin, d'où l'émergence de plusieurs villes, par exemple Bâle ou Mayence, qui développent une forte densité de population autour d'elles dans les campagnes, une des plus importantes de France s'agissant de Strasbourg et de l'Alsace en général, mais bien inférieure comparée à la Suisse ou de l'Allemagne.

Alors que le modèle parisien est celui de la ville phare qui rayonne autour d'elle, l'organisation des territoires rhénans, dont l'Alsace, est différente ; c'est même le contraire. Le développement géo-économique de l'Alsace est en effet spécifique : la désindustrialisation y est aujourd'hui importante, mais forts sont les investissements étrangers dans la région. Car l'Alsace a été une vieille et grande région industrielle dans laquelle les immigrations qui ont accompagné son développement économique n'ont pas été négligeables. L'Alsace a bénéficié d'investissements massifs, notamment allemands. Et revanche et durant longtemps, la France, à travers l'ancienne Datar, n'a pas intégré l'Alsace comme un acteur économique majeur en raison des craintes d'un éventuel conflit dans l'est du pays, et ce, jusqu'à la chute du Mur de Berlin.

De fait, l'Alsace a suscité un développement économique de proximité avec des acteurs allemands dans le Bade-Wurtemberg, qui pratiquaient l'Alsace en voisin, ce qui a permis ici un haut niveau économique avec un taux de chômage faible durant longtemps. Mais, cette situation

Strasbourg, capitale de l'Europe des peuples et de la démocratie. Conférence dans une des salles de commissions du Conseil de l'Europe. Derrière la vitre, l'hémicycle du Parlement européen, qui réunit, lui, les élus de « l'Europe de Bruxelles ». La Cour européenne des droits de l'homme est à deux pas, de même que le siège de la chaîne franco-allemande Arte.

spécifique des investissements allemands, malgré leur solidité, connaît une certaine fragilisation depuis quelques années, du fait de la réunification allemande. L'Allemagne a désormais retrouvé son *Hinterland* du côté de l'ex-RDA, mais aussi en se tournant vers les pays d'Europe centrale et de l'Est. C'est ainsi que la dépendance économique alsacienne est manifeste. La migration pendulaire des travailleurs transfrontaliers existe toujours, mais elle est en baisse pour les raisons que nous venons de voir. La ressource démographique est certes importante en Alsace, mais elle pourrait cependant se tourner plus encore vers l'Allemagne, en progressant dans la connaissance toute relative de la langue allemande, qui n'est pas suffisante pour vraiment y être efficace. Certes, une forte démographie de l'Alsace au sein du Grand-Est prédomine, comparée aux autres territoires de cette vaste région. Mais au sein même de l'Alsace, les disparités sont importantes : à côté de la richesse autour de Mulhouse, due à la proximité de Bâle et de la Suisse en général, ou de Wissembourg pour les mêmes raisons avec le Palatinat et le pays de Bade, l'agglomération de Strasbourg, au contraire, partage richesse et pauvreté.

Dans un avenir proche, l'axe structurant de l'Europe qui allait de Londres à Milan, la fameuse « banane bleue », est-il menacé par le Brexit ? Comme Janus, la chance de l'Alsace peut être double : soit être une avancée vers l'Europe en emportant avec elle le Grand-Est – mais il y a des réticences évidentes face à une construction peut-être artificielle de la nouvelle région –, soit opter pour une euro-région avec l'Allemagne, mais quid de la frontière ? Le problème est que pour l'instant l'Alsace ne choisit pas. Alors qu'il y a encore de nombreux obstacles administratifs à résoudre pour le quotidien des citoyens, par exemple pour les couples mixtes ou pour acheter une voiture en Allemagne, on assiste à une perte de vitesse de l'apprentissage de l'allemand en Alsace. Et puis, dans l'attente des prochaines propositions du gouvernement quant à la création d'une collectivité spécifique pour l'Alsace, d'autres difficultés apparaîtront sans aucun doute, par exemple la ville qui sera choisie pour en être la capitale…

(Résumé-extraits de la conférence)

Jules Hoffmann (à gauche) et Jean-Marie Lehn, en conférence dans le très solennel Palais universitaire de Strasbourg, qui fut le siège de l'Université impériale allemande avant 1918.

Jean-Marie Lehn et Jules Hoffmann

Deux prix Nobel et l'Europe de la recherche

Tous deux professeurs d'université à Strasbourg récompensés par la prestigieuse Académie royale de Suède : d'un côté Jean-Marie Lehn, spécialiste de la chimie supramoléculaire et prix Nobel de chimie en 1987 ; de l'autre Jules Hoffmann, biologiste spécialiste en immunologie, membre de l'Académie française et prix Nobel de physiologie et médecine en 2011.

Jean-Marie Lehn : Il y a 13,7 milliards d'années, il y a eu le big bang. Les étoiles n'existaient pas encore, il n'y avait que de l'énergie. Puis l'évolution vit apparaître la physique, puis la chimie, suivie de la biologie, pour enfin s'achever dans les organismes vivants, dont la pensée. Ce processus est complexe évidemment, et nous ne comprenons pas encore les raisons de cet enchaînement. Par ailleurs, il y a probablement dans l'univers d'autres planètes peuplées d'êtres vivants. Le processus d'évolution de la matière fait que celle-ci est devenue finalement pensante, ce qui amène à se poser la question suivante : comment la matière est-elle devenue complexe ? C'est une question

La rectrice Sophie Béjean et le président de l'Université de Strasbourg, Michel Deneken.

majeure qu'on ne comprend pas encore. Mais comme disait le savant allemand David Hilbert, nous devons savoir et nous saurons.

Jules Hoffmann : Les insectes représentent 80 % du vivant sur notre planète. Certains transmettent des maladies sans en être malades eux-mêmes, sans en souffrir. Or, on sait comment les insectes reconnaissent les molécules pathogènes et génèrent les moyens de les combattre. Ainsi fonctionnent les mécanismes de l'immunité adaptative et innée. Cela a été le thème essentiel de mes travaux.

Jean-Marie Lehn : Nos domaines de recherche sont en effet très proches. Pour ma part, la question consiste à se demander comment la matière physique s'organise pour produire des molécules chimiques. Comment on passe de la physique à la chimie. C'est la question qui se pose à la chimie adaptative. L'évolution darwinienne a en effet été précédée d'une évolution chimique. Strasbourg dispose d'atouts importants dans le domaine de la recherche, d'où l'excellence des travaux qui y sont engagés.

Jules Hoffmann : L'Europe a joué un grand rôle ces dernières années dans l'orientation du financement de la recherche et de l'université en général. Notamment avec le Conseil européen de recherche, dont le rôle consiste à recruter des jeunes de qualité, évalués par des séniors, qui seront dotés d'un financement de deux à trois millions d'euros sur une durée de cinq ans

pour avancer dans leur travail. L'Europe a ainsi mobilisé treize milliards d'euros en quelques années pour 10 000 contrats, générant le recrutement de 50 000 personnes pour la recherche au niveau européen. On a dépassé les stricts enjeux des nations et on devrait arriver à procéder de la même manière dans d'autres domaines.

Jean-Marie Lehn : L'Europe est notre avenir. Par rapport à la Chine, nous sommes tout petits. Face à elle, il faut nous unir pour faire le poids. Je suis un Européen convaincu. Il faut penser à 90 degrés pour savoir orienter la recherche dans d'autres directions.

(Extraits des interventions)

MARC LIENHARD

Présence du protestantisme

Pasteur, théologien et historien, professeur émérite de l'Université de Strasbourg, ancien président du directoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine, Marc Lienhard dresse un tableau du protestantisme alsacien.

L'Alsace est la région française où la proportion de chrétiens protestants est la plus forte : 17 % de la population. Introduit ici au XVIe siècle où il a touché un tiers de la région, le protestantisme a pu se maintenir grâce aux traités de Westphalie de 1648, reconnaissant les cultes luthérien et réformé.

À Strasbourg avait séjourné Gutenberg, qui diffusera le message biblique en langue commune. Il y avait eu aussi l'action de grandes figures protestantes dont l'ancien dominicain Martin Bucer, le réformateur alsacien. Les grands thèmes de ce message déterminent l'enseignement des Églises protestantes : la justification par la foi, l'autorité de la Bible, le sacerdoce de tous les croyants. Les pasteurs se marient (en attendant les femmes pasteurs du XXe siècle) ; les cultes sont célébrés dans la langue du peuple, l'assemblée y participe par le chant, la prédication devient centrale tout comme le baptême et la cène (eucharistie). Le cadre de la vie religieuse des protestants est la paroisse ; les monastères se vident pour renaître bien plus tard, avec l'apparition des diaconesses ou de communautés telles que Taizé.

Depuis, divers courants théologiques ont infléchi la filiation par rapport à la Réforme en insistant notamment sur la piété personnelle, sur les petits groupes et sur l'engagement social, aux dépens parfois de l'attachement aux doctrines. Le rationalisme des Lumières, suivi par le libéralisme du XIXe siècle, ont quelquefois dilué le message en le réduisant à une morale ou en l'adaptant aux exigences de la raison.

Quelques personnalités remarquables ont marqué l'histoire du protestantisme alsacien : l'humaniste Jean Sturm et l'homme politique Jacques Sturm, qui ont créé et animé au XVIe siècle la Haute École de Strasbourg et où Calvin enseigna pendant trois ans ; Jean Frédéric Oberlin, qui créa les premières écoles maternelles au Ban de la Roche. Plus près de nous, le docteur Albert Schweitzer, célèbre notamment par son engagement en Afrique.

Les protestants prennent une part importante dans la vie de l'Alsace au cours des siècles. Ils participent activement à la vie culturelle, littéraire et musicale, au développement économique dans l'industrialisation comme à Mulhouse ou Bischwiller, tel que l'atteste l'œuvre des De Dietrich. Jusqu'au milieu du XXe siècle, les maires de Strasbourg ont presque toujours été protestants.

Aujourd'hui les Églises protestantes d'Alsace sont confrontées à trois défis : comment vivre la diversité qui caractérise les Églises, quelle est leur place dans la société, et comment faire face à la sécularisation.

À côté de l'Église luthérienne et de l'Église réformée rassemblant quelque 230 000 fidèles, il y a des communautés évangéliques libres, sans lien avec l'État, telles que les mennonites, méthodistes, baptistes, pentecôtistes, plus conservatrices dans la doctrine et dans l'éthique, mais aussi plus confessantes. Il y a par ailleurs un troisième type d'Églises : les communautés ethniques dont les fidèles se regroupent selon leur origine, africaine ou autre. En 2006, les Églises luthériennes et réformées d'Alsace se sont unies dans une union d'Églises, mais la question se pose à toutes les

Trois anciens responsables religieux alsaciens, trois intellectuels, trois amis : Mgr Joseph Doré, archevêque émérite de Strasbourg ; Marc Lienhard, ancien président de l'Église de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (luthérien) ; l'ancien Grand Rabbin du Bas-Rhin, René Gutman.

communautés protestantes : comment éviter le sectarisme et comment faire apparaître, malgré les différences, une communion dans la foi ?

Le second défi est celui de la place dans la société, en particulier les relations avec les autorités civiles. Le Concordat, toujours en place en Alsace-Moselle, implique en particulier la prise en charge des traitements des ministres, de logements mis à leur disposition, et un enseignement religieux dans l'école publique. Est-il contraire à la laïcité ? Je pense que non, dans la mesure où l'État comme tel n'est pas religieux, où les Églises ne cherchent pas à exercer un pouvoir quelconque dans le gouvernement de l'État, et qu'elles sont libres dans leur vécu, leur témoignage et leur rôle religieux et social. Mais on se heurte aujourd'hui, y compris en Alsace, au laïcisme, dont un certain radicalisme s'oppose à tout soutien des Églises par les pouvoirs publics. Ce soutien existe pourtant et est pratiqué sous d'autres formes dans l'ensemble de la France, même depuis la séparation de 1905.

Enfin, les Églises protestantes sont confrontées à la sécularisation, c'est-à-dire au détachement de vastes couches de la société européenne par rapport au christianisme, voire à toute religion. Ce mouvement touche puissamment l'Alsace. Certes, des valeurs de la postmodernité sont compatibles avec la tradition protestante, voire s'en inspirent : l'individu, les libertés, la pluralité religieuse, l'ouverture aux évolutions culturelles et éthiques. Mais il y a aussi les faiblesses du protestantisme : un individualisme quelquefois exacerbé, une certaine austérité, peut-être un moralisme latent, une religiosité peu visible, pauvre en rites, souvent plus accessible aux élites.

Face à une société fortement sécularisée, les croyants protestants savent qu'il leur faut témoigner clairement de leur foi par un vécu convaincant, mais aussi par des cultes plus adaptés à la culture de notre temps, tout en prêtant attention aux problèmes sociaux. Ils savent aussi qu'il leur faut emprunter avec d'autres chrétiens, et même d'autres religions, la voie de l'œcuménisme et du dialogue interreligieux, désormais une nécessité incontournable.

(Résumé-extraits de la conférence)

René Gutman

Laïcité et religion à l'école

René Gutman, ancien Grand Rabbin de Strasbourg et représentant permanent de la Conférence des rabbins européens auprès du Conseil de l'Europe, livre son analyse de la place du religieux dans le cadre scolaire en Alsace-Moselle.

Parmi les dispositions relevant du régime concordataire et qui incluent les aménagements accordés aux cultes reconnus, mais aussi ce que l'on regroupe sous le nom de droit local, vous comprendrez qu'ayant enseigné au lycée International de Strasbourg durant toute ma carrière rabbinique, je choisisse de présenter ici en grandes lignes l'évolution du statut scolaire en Alsace-Moselle et son impact au niveau national.

Les cours de religion découlent en effet, dans nos départements, du statut scolaire qui les rend obligatoires à l'école primaire et au collège, bien

que les élèves puissent en être dispensés si les parents en ont fait la demande. Au fil du temps, cet enseignement s'est diversifié et s'est décliné en cours d'« éveil religieux et culturel ». Depuis peu a été également envisagé un enseignement au dialogue interreligieux et interculturel. Autant d'expériences et de nouvelles orientations qui répondent à un réel besoin, à la fois suite à un fort recul de la fréquentation des cours de religion, en particulier dans le secondaire, comme au regard de la pluralité religieuse que connaît notre société, puisqu'elle inclut de plus en plus d'élèves musulmans. Or l'État ne peut pas, sur la base du droit local, organiser et financer l'enseignement d'un autre culte dans nos écoles publiques.

Il fallut attendre le rapport de Régis Debray en 2002 pour convaincre la Fédération de l'Éducation nationale et les associations laïques de la nécessité de cours d'histoire des religions, sans rapport avec le catéchisme. Débats après débats, on reconnut à la dimension culturelle et sociale de la religion la nécessité d'en faire un objet de connaissance, à l'instar de ce qui se pratiquait en Alsace-Moselle, où l'enseignement religieux n'implique pas de rupture entre la laïcité et la confessionnalité. Mais soutenir que l'exception alsacienne-mosellane aurait été le seul moteur, au cours de la dernière décennie, de l'évolution de l'enseignement des religions dans la société serait réducteur. Affirmer cela serait en effet réducteur si nous ne prenions pas en compte la dimension européenne de cette évolution.

Symboliquement, c'est à Strasbourg que furent reconnus les apports sociaux, éducatifs et civiques des religions, à l'heure où, en Europe, prévalait déjà dans plusieurs de ses États une laïcité de reconnaissance du religieux. J'entends par là une laïcité respectueuse de l'autonomie propre à l'État et propre aux religions. La coexistence interreligieuse, déjà active entre les différentes confessions, fussent-elles non concordataires, n'en fut que mieux renforcée. En particulier grâce à de très importantes initiatives portées au niveau de la Région par le Comité interreligieux, les départements et les communes. Ce dialogue s'est élargi et il s'est ouvert plus naturellement avec l'islam qui, au début des années 1990, commença à s'organiser et à entreprendre la construction de la Grande Mosquée de Strasbourg.

La multi-culturalité croissante se traduisit dans beaucoup d'esprits par le passage d'une laïcité neutre à une laïcité de reconnaissance saluée par les instances religieuses comme une laïcité d'intelligence et de dialogue. Mais, en écho inattendu à cette évolution, l'enseignement religieux dut lui aussi évoluer. Désormais, tant l'enseignement religieux que l'enseignement des faits religieux, comme les cours d'éveil culturel et religieux, s'adresseraient à tous les élèves, quelles que soient leurs options religieuses ou philosophiques, et donc à un auditoire pluraliste, composé d'élèves s'identifiant à l'une ou l'autre religion, ou ne s'identifiant à aucune. Comme les autres, cet enseignement ne se limiterait pas seulement à leur transmettre des connaissances, mais il leur apprendrait aussi à vivre et à bâtir un monde ensemble.

De fait, notre mémoire historique, nourrie par un lien très particulier entre l'âme juive et la République, n'envisage pas de dichotomie entre religion et laïcité comme une rupture profondément radicale. Ce n'est qu'à travers la reconnaissance de valeurs communes à la religion et à la laïcité que les écoles publiques en Alsace-Moselle contribuent à la formation des élèves. Telle est la spécificité du Concordat, qui permet de transformer la dichotomie apparente entre religion et laïcité en énergie spirituelle au service de la paix et de la justice et qui se révèle, comme une modalité de mise en œuvre, d'une vraie concorde entre une effective laïcité et une manière de grandir spirituellement. Une spécificité, enfin, qui permet aux élèves d'exprimer eux aussi leur inquiétude spirituelle – même s'ils sont athées –, et quant à nous, de les écouter et de leur transmettre des outils qui permettent de la penser, car comme le disent nos maîtres, la grandeur d'une religion ne réside pas dans sa puissance de coercition, mais dans sa capacité à donner à penser, y compris à ceux qui ne croient pas en elle.

(Résumé-extraits de la conférence)

Joseph Doré

Le Concordat : pacifier les relations entre religions et pouvoirs publics

Ancien archevêque de Strasbourg, Mgr Joseph Doré, par ailleurs théologien, auteur et éditeur, introduit la table ronde sur la fonction du Concordat en Alsace (et en Moselle) qui organise la présence du religieux dans un cadre laïc.

En arrivant en Alsace, je ne savais rien du Concordat, comme la plupart des Français, mais j'en avais une certaine opinion. Je croyais que le meilleur régime était celui de la laïcité à la française. Je ne voulais pas de mal aux Alsaciens, mais je me disais que ce particularisme disparaîtrait un jour, ce qui est l'opinion de la plupart des évêques en France. « Comment vas-tu t'y prendre avec leur concordat ? », me disaient-ils. En arrivant ici, j'ai découvert l'ampleur de mon ignorance. Le Concordat met en œuvre la laïcité et ne lui porte pas atteinte. Le régime concordataire est lié au droit local, qui donne des performances qui valent les régimes de « l'intérieur ». Et puis tous les politiques sont favorables au droit local et au Concordat. Neuf dixièmes des Alsaciens voient favorablement ce régime concordataire. Même Monsieur Ries, maire socialiste de

Strasbourg, déclarait son attachement à la fois à la République et à l'identité alsacienne. Des parlementaires français sont aussi venus en Alsace pour prendre connaissance du fonctionnement du régime concordataire.

Les origines historiques du Concordat relèvent d'une sujétion de l'Église à la puissance politique s'agissant du fonctionnement des institutions, bien avant le Concordat de 1801. C'est le premier concordat de l'histoire qui inaugure une véritable séparation entre les religions et l'État. Reconnaissance mutuelle, séparation entre les deux parties, reconnaissance du catholicisme comme religion de citoyens qui a sa place dans la nation : le Concordat ne valait alors que pour les catholiques, et a été ensuite étendu aux deux Églises protestantes et aux juifs. Il ne s'agissait donc pas d'un statut privilégié des catholiques. Les musulmans ne sont pas concernés parce qu'ils n'existaient pas alors en Alsace, pas plus que les orthodoxes.

Certaines dispositions du Concordat s'appliquent dans d'autres pays en Europe, en Allemagne et aux Pays-Bas notamment. Si exception il y a, alors autant en France comparer à ce qui se passe ailleurs en Europe. La dénonciation des anciennes relations entre l'Église et l'État en 1905 ne s'applique pas à l'Alsace parce qu'elle est alors sous domination allemande. Lors du retour à la France en 1918, l'État conservera cette spécificité. Le Concordat a survécu à deux siècles, deux guerres mondiales et huit régimes.

Le traitement des ministres du culte est budgétisé et versé par l'État. L'enseignement et le statut scolaire relèvent ici de la loi Falloux de 1850, puisqu'elle n'a pas pu être abrogée par celle de 1905. L'enseignement des religions est par conséquent obligatoire sauf demande contraire des parents, et les écoles ont l'obligation de programmer cet enseignement. Les relations avec la puissance publique obéissent à une reconnaissance de l'autre comme autre, donc un autre séparé : cela consacre bien la séparation des religions et de l'État. Il n'y a pas d'allégeance, mais une rencontre et une communication entre des instances différentes. Tout cela reflète les traits majeurs du Concordat.

(Résumé-extraits de la conférence)

BENOÎT JORDAN

Une visite virtuelle de la cathédrale de Strasbourg

Conservateur en chef du patrimoine aux Archives municipales de Strasbourg, Benoit Jordan propose une visite virtuelle de la cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, chef-d'œuvre architectural et artistique qui traverse les siècles.

La cathédrale de Strasbourg est le reflet de l'art rhénan du XIe au XVe siècle. On ne connaît pas grand-chose de l'édifice qui était élevé au même endroit avant 1015. Ses dimensions étaient considérables, sur le modèle de la cathédrale de Spire, notamment. La reconstruction est engagée vers 1130 en partant de l'est vers l'ouest, d'abord par la crypte. L'édifice devait être majestueux, avec une architecture puissante, dans la grande tradition des cathédrales ottoniennes. Mais le projet est interrompu vers 1200 : désormais, ses concepteurs s'inspirent des cathédrales franciliennes dans le style de la cathédrale de Chartres. Est d'abord réalisé le pilier des anges, qui impressionna probablement les Strasbourgeois ! Les statues y racontent le jugement dernier dans un style caractéristique du trait de génie de l'art gothique rhénan. L'élévation de la nef a lieu en deux temps au XIIIe siècle, une grande place étant accordée à la lumière.

À la fin du XIIIe siècle, le chantier du massif occidental est engagé sur les plans de l'architecte Erwin von Steinbach, avec la reconstruction d'une partie de la nef, du rez-de-chaussée de la tour et la rose. Or, au début du XIVe siècle, le monde bascule avec la peste noire, les pogroms ou encore le tremblement de terre qui affectera le sud de la région. Cependant, cette accumulation de malheurs n'affecte pas le chantier, qui se poursuit malgré les hésitations des bâtisseurs. On construit le beffroi au-dessus de la rosace pour consolider l'ensemble : il y faut du massif pour formaliser la puissance de la cité. Puis on édifie

la tour octogonale, et finalement la flèche à la fin du siècle, qui devient alors la construction la plus haute de toute la chrétienté. Mais l'esthétique est finalement différente des projets d'Erwin : l'inspiration francilienne a cédé le pas à un art spécifiquement rhénan et impérial qui ira de Strasbourg à Prague.

Dans les siècles suivants, on ajoute plusieurs chapelles, celle consacrée à sainte Catherine, puis en 1515 la chapelle Saint-Laurent, où se déploie le savoir-faire des tailleurs de pierre, qui excellent dans la réalisation de voûtes compliquées. Là s'expriment réellement les dernières splendeurs de l'art gothique. L'émergence du protestantisme et les changements d'affectation, catholique ou protestante, marqueront aussi les éléments du culte, la chaire de Jean Geiler, les fonts baptismaux ou encore l'horloge astronomique. Celle-ci exprime aussi le savoir-faire des horlogers et des mathématiciens : le temps est désormais dans la main de Dieu.

Mais la cathédrale est aussi le lieu de l'enseignement du message chrétien. D'abord à travers les vitraux. Il s'agit de tout un programme iconographique présentant, selon leur place dans l'édifice, les rois, les prophètes, les saintes et les saints, la vie de Jésus et de la Vierge. Sur le portail, les sculptures développent un enseignement théologique sur le thème de la naissance, de la vie et de la Passion du Christ, mais aussi des vices et des vertus, du tentateur et des anges, affectant l'existence du sujet chrétien. Chacun remarquera les drapés et les corps représentés de façon fine et élégante.

Au XIXe siècle, on se débarrasse des habillages baroques de la cathédrale consécutifs à la reprise des lieux par les catholiques après la Contre-réforme. L'architecte strasbourgeois Gustave Klotz dirige les chantiers visant à redonner un caractère authentique à la cathédrale. La décoration intérieure du dôme est d'inspiration byzantine, mais le projet de l'architecte n'est pas mené à son terme en raison de la guerre de 1870. Cependant, le portail massif est réalisé, et même présenté à Paris lors de l'Exposition universelle de 1878, alors que l'Alsace est allemande depuis 1871. À partir de cette époque, la cathédrale de Strasbourg est traitée comme un monument historique : le décor est définitivement figé, à quelques exceptions près.

Aujourd'hui, l'État, l'archevêque et la fondation de l'Œuvre Notre-Dame veillent ensemble sur la vie de la cathédrale, ce qui est une particularité dans le paysage patrimonial en France. La fondation a été créée au XIIIe siècle. Elle agit comme un véritable conseil de fabrique. Elle a survécu aux crises religieuses, à la Révolution et aux guerres (notamment le terrible bombardement prussien de 1870). Le maire en est son administrateur, et le savoir-faire des ateliers de la cathédrale est toujours aussi exceptionnel que jadis. La cathédrale de Strasbourg est d'ailleurs candidate à l'inscription au Patrimoine mondial de l'humanité.

Enfin, la cathédrale est d'abord un lieu d'expression du culte chrétien : depuis le XIIIe siècle, les fidèles sont invités à en financer l'édifice, ce qui en fait également une église diocésaine, la mère-église de tout le diocèse. La liturgie et les processions ont été des moments très importants dans son histoire : la cathédrale était alors une sorte de navire amiral vers les autres églises de la ville. Tout le monde catholique y participait. La cathédrale possédait aussi une riche sacristie, dont certains objets sont aujourd'hui dispersés. Mais cette richesse était partiellement ostentatoire, puisque les fidèles étaient empêchés par le jubé de la contempler durant les offices, une pratique qui sera respectée aussi par les protestants. L'adaptation du mobilier et l'aménagement du lieu suivent malgré tout les évolutions du culte et de la liturgie. Ainsi en est-il du réaménagement du chœur et de l'autel à la suite de Vatican II, réalisé il y a peu sous l'autorité de Mgr Joseph Doré.

(Résumé-extraits de la conférence)

*Reconstitution en images de synthèse et 3D du **chantier de la cathédrale de Strasbourg**, par l'architecte Stéphane Potier (Studio Inventive), qui a donné naissance à des films et des livres.*

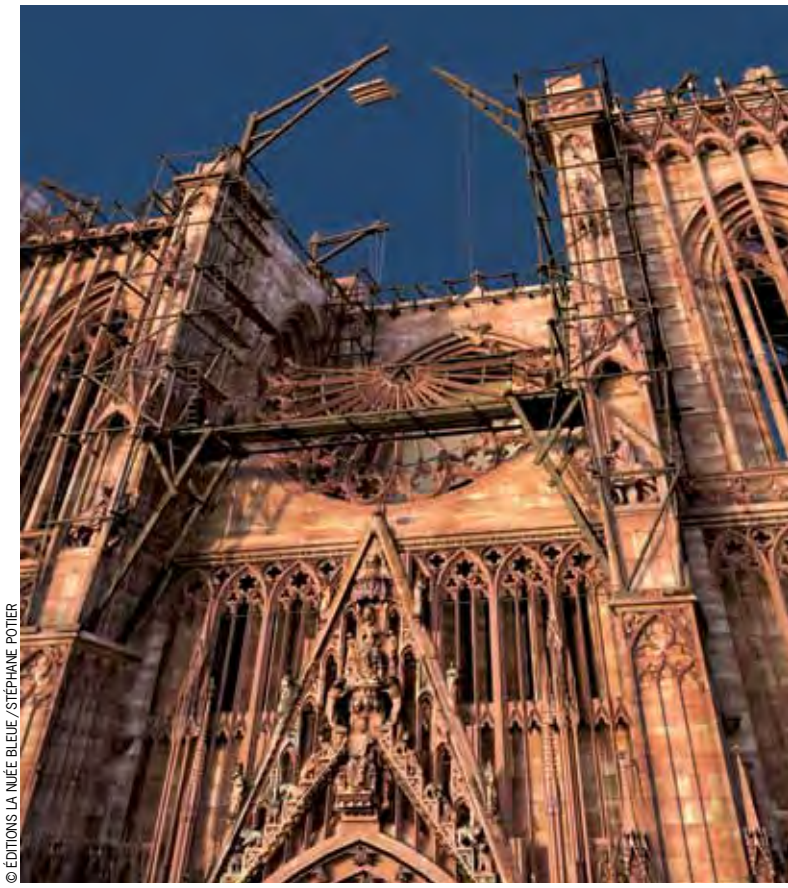

© ÉDITIONS LA NUÉE BLEUE/STÉPHANE POTIER

À l'hôtel de ville de Strasbourg

*Le maire de Strasbourg, **Roland Ries** (ci-dessous), a offert un dîner de gala aux congressistes de la CNA dans les salons XVIIIe siècle de l'hôtel de ville.*

*Élégance, gastronomie et convivialité, le tout en musique avec les cabarettistes **Liselotte Hamm** et **Jean-Marie Hummel**.*

Au Mémorial d'Alsace-Moselle

Le Mémorial de Schirmeck a accueilli une passionnante et très sensible table ronde sur la mémoire bousculée de l'Alsace dans la douloureuse période 1870-1945.

Ci-contre, les conférenciers. De droite à gauche : l'ancien député Alain Ferry, président du Mémorial ; Frédérique Neau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté (camp du Struthof) ; l'historienne Marie-Laure de Cazotte ; l'historien Marcel Spisser, président des Amis du Mémorial.

*Buffet sur la **terrasse du Mémorial**, dans l'été indien alsacien. Sur le versant en face, sous la ligne de crête, le site du camp de concentration du Struthof.*

TABLE RONDE

L'Alsace et les guerres : une histoire et une mémoire bousculées

Pour le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale et du retour de l'Alsace à la France, trois historiens confrontent leurs points de vue. Autour de la table : Marie-Laure de Cazotte, historienne de l'art et auteur de « À l'ombre des vainqueurs », Frédérique Neau-Dufour, directrice du Centre européen du résistant déporté (camp de concentration de Natzwiller-Struthof), ainsi que Marcel Spisser, ancien inspecteur régional de l'Éducation nationale et président de l'Association des Amis du Mémorial d'Alsace-Moselle.

MARCEL SPISSER : Mon grand-père a vécu quatre changements de nationalité, du Second Empire à 1945. Cela a été le cas des générations qui ont vécu l'annexion allemande de 1871 jusqu'au retour de l'Alsace et de la Moselle à la France de 1918, puis l'annexion allemande de fait de 1940 à la libération de 1945. Par le traité de Francfort en 1871, la France cède ses provinces d'Alsace et une partie de la Lorraine. Or, les Alsaciens se sentaient très français, en particulier depuis la Révolution. Il faut se rappeler qu'un tiers des généraux de Napoléon sont des Mosellans et des Alsaciens. Cependant, en 1918, l'Alsace avait trente ans d'avance sur la France en matière de protection sociale.

MARCEL SPISSER : Des commissions de triage sont créées par les autorités françaises de 1918 à 1921. Les Alsaciens sont alors triés en vue de leur attribuer une carte d'identité selon quatre catégories, classées de A à D. La carte A barrée de tricolore détermine les « bons Français » ; la B, les Alsaciens qui ont quelques lointains ancêtres allemands ; la C : ceux dont la proportion d'ancêtres allemands est égale à celle des ancêtres français ; enfin, la carte D, lorsque les ancêtres du titulaire sont essentiellement allemands, situation entraînant un risque d'expulsion du territoire. C'est à mes yeux la première épuration ethnique du XXe siècle.

MARIE-LAURE DE CAZOTTE : À chaque changement de nationalité correspond une épuration culturelle, mais certainement pas ethnique pour l'Alsace en 1918 ! Durant l'annexion de fait 1940-1945, il est exigé des Alsaciens un serment de fidélité au régime nazi, afin de tenter d'instaurer le modèle national-socialiste qui avait été mis en place en Allemagne dès 1933. Les réactions des Alsaciens sont, au début de l'annexion, nuancées. Certains sont contents de revoir les Allemands, mais beaucoup seront déçus par la politique allemande. De même, les Allemands seront déçus du peu d'intérêt des Alsaciens pour s'engager dans l'armée, ce qui les obligera à instaurer l'incorporation de force en 1942, en même temps que la règle du *Sippenhaftung* pour punir les familles des réfractaires.

MARCEL SPISSER : Les Alsaciens sont en effet incorporés de force, du fait de l'annexion du territoire qui devient allemand, et ce, en toute illégalité, car il n'y a pas eu de traité formel entre la France et l'Allemagne après la défaite française de 1940. L'incorporation de force est un crime de guerre. La plupart des Malgré-Nous seront envoyés combattre sur le front russe, sans réelle possibilité de déserter. Beaucoup d'entre eux seront emprisonnés au camp de Tambov en Russie, un épisode de la guerre qui marquera beaucoup d'Alsaciens.

Les chahuts de l'histoire alsacienne récente sont à l'origine de destins extraordinairement variés, où le tragique le dispute à l'inattendu, où le local côtoie l'universel, et que le Mémorial met en scène.

Affiche de propagande nazie après l'annexion de fait en 1940 : « Dehors, le fatras français ! »

Un des wagons ayant permis l'évacuation éclair d'un tiers de l'Alsace vers le centre et le sud-ouest de la France, le jour du déclenchement de la guerre en 1939.

Frédérique Neau-Dufour : En 1941, la villa du Struthof est réquisitionnée par les Allemands pour construire un camp de concentration, à cause de la présence de granit dans son sous-sol. Le camp de Natzweiler-Struthof n'était pas un centre d'extermination mais un camp de concentration, avec des camps annexes où les prisonniers travaillaient à l'industrie de guerre nazie dans des conditions terribles, provoquant de nombreux morts. Il y a eu peu d'Alsaciens au Struthof, mais beaucoup de Russes, de Hongrois, des Allemands aussi, des résistants, des politiques. Il dépasse l'histoire alsacienne car il concerne toute l'histoire de l'Europe.

Marie-Laure de Cazotte : À la Libération, la France impose un slogan : « C'est chic de parler français ». Il s'agit là d'une épuration culturelle, un copier-coller inversé de la propagande allemande. On passe de la critique des franchouillards à celle des boches.

Bernard Reumaux [animateur du débat] : Je ne suis pas d'accord avec un relativisme des situations qui consisterait à mettre sur le même plan l'oppression nazie dont l'Alsace a été victime aux mesures accompagnant le retour à la légalité française. « C'est chic de parler français » (dans le sens de l'époque, un chic type, sympa, bienveillant…) voulait dire que l'on était reconnaissant de faire un effort de parler français pour accueillir les libérateurs.

Frédérique Neau-Dufour : Je ne suis pas d'accord avec le concept de « purification ethnique » employé pour parler du retour à la France en 1918. Purification, au sens contemporain, cela veut dire extermination. Or, cela n'a pas eu lieu, d'aucune manière. En 1945, il est vrai que le camp de Natzweiler-Struthof a servi de camp d'internement pour les collaborateurs, parfois de simples suspects. Mais cela n'a rien à voir avec la période précédente : le balancement de l'histoire dans un sens puis dans un autre n'est scientifiquement pas juste ici.

Marcel Spisser : En 1953, le procès de Bordeaux de quelques soldats allemands (alsaciens) impliqués dans le massacre d'Oradour-sur-Glane va créer un véritable traumatisme en Alsace. Des Malgré-Nous figuraient parmi les SS de la division Das Reich, des sous-fifres incorporés de force, certains âgés de dix-huit ans. À Oradour, 200 soldats ont participé au massacre, mais, devant le tribunal de Bordeaux, les 14 Alsaciens présents (dont un volontaire) et seulement 7 soldats allemands étaient sur le banc des accusés, alors que le général commandant la division SS, Lammerding, faisait tranquillement du business en Allemagne. Les incorporés de force seront condamnés à des peines de cinq ans de prison à huit ans de travaux forcés. Malgré l'amnistie rapidement votée par l'Assemblée nationale, les condamnations des Malgré-Nous provoqueront beaucoup d'émotion en Alsace, où la population réagit mal à ces condamnations.

Marie-Laure de Cazotte : Le monument aux morts de Strasbourg témoigne de la situation singulière de l'Alsace depuis 1871. Il n'y a pas d'hommage à des « morts pour la France » (ou « pour l'Allemagne »), mais on y voit une mère qui porte les cadavres de ses deux enfants – symbolisant leur mort sous les deux uniformes que l'histoire leur a fait porter – et cette seule inscription : « À nos morts ». C'est la grande force de l'Alsace, qui a su trouver la capacité à intégrer et donner sens à une véritable tragédie collective et individuelle.

(Extraits des interventions)

Brigitte Klinkert

« Voir les étoiles briller dans les yeux des Alsaciens »

Présidente du Conseil départemental du Haut-Rhin, Brigitte Klinkert a accueilli les participants de la CNA en évoquant les enjeux de l'Alsace aujourd'hui.

Les académies membres de la Conférence nationale sont les ardents défenseurs du patrimoine culturel des régions. Or, la CNA fera au cours de votre visite une véritable immersion dans l'histoire de l'Alsace. Ce sera sans nul doute l'occasion de prendre de la hauteur pour comprendre et analyser l'Alsace durant ces jours.

L'Alsace est une terre d'humanisme et le bassin rhénan est notre histoire, c'est notre culture. Nous sommes attachés au drapeau européen et à la France, à l'Europe, dont la bannière aux douze étoiles est précisément le thème de votre conférence. Mais il s'agit aussi de comprendre pourquoi l'Alsace se sent enfermée dans le Grand-Est, dont elle n'a jamais demandé à faire partie. Nos voisins, ce sont aussi les Allemands et les Suisses. Il faudra donc imaginer une « Eurocollectivité Alsace » tout en restant dans le Grand-Est, mais tournée vers le Rhin.

Les Étoiles, ce sont aussi celles que nous espérons voir briller dans les yeux des Alsaciens quand nous pourrons annoncer la création de la nouvelle collectivité, car enfin nous restons fidèles à cette phrase de Pierre Pflimlin : « Je suis européen parce que je suis alsacien. »

(Extraits de l'allocution)

Les yeux brillent, révélant la bonne humeur alsacienne… Bernard Reumaux, les cabarettistes Liselotte Hamm et Jean-Marie Hummel, l'écrivain et poète Simone Morgenthaler et le folkloriste Gérard Leser, vice-président de l'Académie d'Alsace.

Frédéric Bierry

La « Mission patrimoine » du Département du Bas-Rhin

Président du Conseil départemental du Bas-Rhin, ancien maire de Schirmeck, Frédéric Bierry soutient une politique en faveur du patrimoine pour des raisons qui dépassent largement la simple conservation.

Votre présence est une marque de reconnaissance envers l'Alsace, son patrimoine, son histoire et sa culture. Je vous propose de partager une réflexion dynamique sur la nature profonde de la « Mission patrimoine » d'un Département. L'Alsace est un territoire qui a une forte identité, or l'histoire et la culture sont inséparables de la vie des Alsaciennes et des Alsaciens. C'est pourquoi la notion de patrimoine, en dehors des grands monuments nationaux, doit être pensée à une échelle de bassin de vie, pour en favoriser l'accessibilité, la compréhension et l'appropriation par le plus grand nombre.

Les Départements sont des acteurs incontournables du patrimoine. Cette mission de préservation et de sauvegarde n'a cessé au fil des années de se renforcer. Cependant, et c'est une des raisons du choix de l'orientation de mon propos, les Départements connaissent depuis quelques années des difficultés. Pour autant, le Bas-Rhin n'a pas voulu renoncer à sa philosophie et à son engagement fondés sur des principes humanistes et citoyens qui nous conduisent à maintenir un niveau respectable de moyens pour le patrimoine.

Les compétences originelles de la « Mission patrimoine » des Départements tournent autour de deux objectifs majeurs. Le premier est de contribuer à conserver, entretenir, restaurer et mettre en valeur le patrimoine dans une volonté de transmission aux générations futures ; le second est de contribuer à la recherche historique, scientifique sur le patrimoine dans une volonté de développement des connaissances.

Je reprendrai ici la terminologie utilisée par le fameux travail réalisé sous la direction de Pierre Nora, dans l'ouvrage *Les lieux de mémoire*, notamment avec le sens qu'il donne au mot « objet ». En Alsace, les « lieux de mémoire » sont des « objets » quotidiens de la vie des citoyens. Nos « lieux de mémoire » alsaciens n'appartiennent pas qu'au registre du passé. Au contraire. Notre territoire a successivement été romain, germanique, français, allemand, et de nouveau français. Les Alsaciens savent à quel point les frontières peuvent être mouvantes, et emmener dans leurs déplacements un cortège de malheurs et de traumatismes.

Faire du Rhin un lieu de rencontre et d'échange

La frontière, nous voulons aujourd'hui en faire un lien. Nous n'envisageons plus le Rhin comme une délimitation, mais comme un lieu de rencontre et d'échange. Ici, en Alsace, nous savons que nous ne pouvons pas vivre sans nos voisins allemands et suisses. Une unité de destin dans la région du Rhin est en train de se constituer, et nous souhaitons être pleinement en capacité d'agir pour jouer le rôle qui nous échoit dans notre environnement transfrontalier. Nous aurions pu, nous Alsaciens, nous enfermer dans un rejet infini de l'autre. Mais parce que notre patrimoine nous montre à quel point les oppositions sont destructrices et traumatisantes, nous

voulons que nos ennemis d'hier deviennent nos frères pour toujours.

La vision du Conseil départemental du Bas-Rhin est ainsi fondée sur le dynamisme et le volontarisme. Nous avons fait le choix de fonder toutes nos politiques à partir de l'échelle humaine et des territoires. Nous souhaitons que les citoyens soient des acteurs permanents de nos politiques publiques. C'est indispensable si nous voulons retrouver la confiance des citoyens et mettre fin au climat de défiance. Pour cela, il faut prendre en considération, respecter et mettre en valeur l'identité alsacienne. Entendons-nous bien : il ne s'agirait pas de répondre favorablement à un réflexe de « repli sur soi » dans des temps de déracinements et de doutes culturels. Non, le désir d'Alsace n'est pas un « repli sur soi », car l'identité alsacienne est profondément vivante et ouverte. Cela s'incarne au quotidien dans notre territoire. Nous avons repris depuis quelques années la gestion du château du Haut-Koenigsbourg, que nous portons comme le symbole de notre politique castrale. Aujourd'hui, par notre volonté de disposer d'un patrimoine dynamique et vivant, chaque année nous accueillons 500 000 visiteurs dans ce château. Nous envisageons le tourisme comme une déclinaison de cette aspiration à intégrer le patrimoine dans une politique dynamique.

Transmettre l'Histoire par le vivant

Notre politique patrimoniale consiste ainsi à transmettre l'Histoire par le vivant, car l'intégration du patrimoine ne s'arrête pas à la question du numérique et de la technologie. Pour que l'Histoire et la Culture soient accessibles au plus grand nombre, il faut faire vivre notre parc exceptionnel de châteaux, pour la plupart datant des XIIe et XIIIe siècles. Ce sont des édifices qui sont une source d'inspiration incroyable pour les artistes, comme pour John Howe avec le Haut-Koenigsbourg ! Les outils technologiques et numériques jouent alors pleinement leur fonction originelle de moyen de communication.

Par ailleurs, un citoyen plus cultivé est un citoyen qui gagne en liberté. C'est la vocation notamment des expositions que nous organisons ou accueillons à l'hôtel du Département. Notre politique de l'habitat est aussi fondée sur des problématiques culturelles et patrimoniales. Chaque année, deux cents maisons alsaciennes disparaissent. C'est autant de témoins de notre identité qui s'évaporent. Un des projets que nous portons, c'est celui de la « Maison alsacienne du XXIe siècle » ! Ce travail perpétue notre vision particulière de la « Mission patrimoine » : une attitude dynamique et volontaire, qui inscrit notre identité et notre culture dans l'avenir. Il ne s'agit pas de reproduire des maisons à colombages, mais il faut dorénavant y intégrer les besoins liés à la solidarité et à l'accompagnement. La « Mission patrimoine » est donc un élément déterminant de notre action politique, mais en aucun cas elle est considérée comme quelque chose d'additionnel aux autres dispositifs.

(Extraits de l'allocution)

Frédéric Bierry avec l'artiste canadien John Howe, illustrateur de Tolkien, directeur artistique des films « Le Seigneur des Anneaux », passionné par les imaginaires gothiques et leurs reconstitutions.

Dessin de John Howe, figurant la cathédrale de Strasbourg réinterprétée par son imagination. Extrait de son livre « Cathédrale », réédité en 2018 par La Nuée Bleue.

JOHN HOWE

Le Haut-Koenigsbourg et ses imaginaires

Illustrateur canadien formé aux Arts décoratifs de Strasbourg, John Howe a notamment été le directeur artistique des deux trilogies cinématographiques – « Le Seigneur des Anneaux » et « Le Hobbit », adaptées de l'œuvre de J.R.R. Tolkien – pour lesquelles il s'est inspiré du château du Haut-Koenigsbourg afin de créer une atmosphère et des décors au style réaliste-fantastique.

Le Haut-Koenigsbourg n'est pas un château. Il est certes un élément exemplaire et parfait du patrimoine historique, immobile et solide, un acteur du patrimoine touristique. Il bénéficie, même remanié par sa reconstruction il y a un siècle, de l'affection que nous avons pour les ruines. Cependant, la ruine est passive. Sa simple visite demeure historique, à penser non pas pour ce qu'il est, mais pour ce qu'il était. La ruine est profondément nostalgique, c'est un héritage du romantisme entretenu tant par les écrits que par le cinéma. Or, sa reconstruction néogothique l'inscrit à la fois dans le Moyen Âge et dans la

modernité pour y projeter un désir de pérennité : de ce fait, voir et comprendre ce château apparaît bien plus compliqué qu'en première instance. Car en réalité, il n'a plus grand-chose de commun avec le Moyen Âge historique, ce n'est plus simplement un château, mais un objet qui a partie liée essentiellement avec l'imaginaire.

Le Haut-Koenigsbourg est par conséquent un patrimoine intangible et imaginaire. Il ne nous raconte rien ; il en impose, mais ce n'est plus un château comme jadis pour voir loin, mais pour être vu de loin. Il est devenu une œuvre d'art, en périphérie de l'utile comme toute œuvre d'art, à la croisée des trois époques de son existence : la construction initiale, sa reconstruction et notre époque aujourd'hui. Le château est à la fois un écrin et un écran. C'est à tous ses visiteurs comme à ses gestionnaires d'en faire un prétexte pour interroger l'universel, et non pas un objet pour se recroqueviller sur soi. Car le Haut-Koenigsbourg est le fruit de deux échecs : une ruine d'abord longtemps à l'abandon, et une reconstruction ostentatoire et illusoire, dont la conjugaison nous laisse la possibilité de regarder le passé, le présent et l'avenir en un seul coup d'œil. Il n'est finalement pas un château, mais un monument dévolu à la puissance de l'imagination : c'est le château de l'imaginaire.

Il y aurait tant de choses à faire en matière d'exploitation de ce patrimoine touristique aux retentissements économiques évidents pour en faire un lieu à la hauteur de cet enjeu ! Pour conclure, je dirais qu'il nous appartient de réinventer les vieilles pierres, de les faire parler, d'exploiter et d'y mêler d'autres patrimoines tels que les contes et les légendes qui peuplent également le réel. Il faut conjuguer ces lieux entre deux mondes, à la frontière du passé et de l'imaginaire, pour promener notre regard au-delà de nous-mêmes.

(Résumé-extraits de la conférence)

JOHN HOWE/LA NUEE BLEUE

John Howe offre son livre à Christiane Roederer, qui vient d'être élue président de la Conférence nationale des Académies par l'assemblée générale de la CNA.

STADTBIBLIOTHEK-MUSEUM
BIBLIOTHEQUE
HUMANISTE
Conférence Nationale

À la Bibliothèque humaniste de Sélestat

Pendant l'assemblée générale de la CNA, le chancelier de l'Académie d'Alsace, Gabriel Braeuner, fait visiter le centre-ville de Sélestat aux accompagnateurs des congressistes, avant de converger vers la Bibliothèque humaniste, tout juste réaménagée par l'architecte Rudy Ricciotti, pour y découvrir les trésors de l'humanisme rhénan. La CNA se conclut par un discours du président de la Région Grand Est, Jean Rottner (ci-contre), au côté du maire de Sélestat, Marcel Bauer.

Christiane Roederer

La nouvelle présidence de la CNA

Christiane Roederer a été élue président de la Conférence nationale des Académies lors de l'assemblée générale.

C'est avec émotion et gratitude que je reçois des mains du Président Jean-Paul Meyrueis les emblèmes de la Conférence nationale des Académies. C'est à la fois un honneur et le signe de la confiance que vous voulez bien m'accorder. Je vous en remercie vivement, tout en m'engageant, pour les deux ans à venir, à remplir ma tâche à la hauteur de ce que l'on attend de moi.

La gestion de la CNA accomplie par l'Académie du Var servira de modèle et de guide pour le comité CNA/Alsace et celui de l'Académie d'Alsace présidée par Bernard Reumaux. Jean Hurstel, animé d'un extraordinaire esprit d'organisation, est l'un des maîtres d'œuvre du colloque en Alsace. Il assumera la tâche de secrétaire général du nouveau comité CNA. Gabriel Braeuner, historien, l'un des maîtres d'œuvre de la rénovation de la Bibliothèque humaniste de Sélestat, a accepté le poste de gardien du « trésor ».

Je ne saurais oublier de remercier les membres éminents du Bureau permanent, présidé par M. Bernard Bourgeois, si attentif au bon déroulement du passage de témoin. Il fut bienfaisant d'être accueillie avec tant de courtoisie et d'attention au sein d'un bureau parfaitement opérationnel. Nous savons pouvoir compter sur son conseil afin que l'action de la CNA se poursuive dans les meilleures conditions, sous l'égide de l'Institut.

Établir, entretenir des liens étroits entre les Académies en région ; mettre en valeur le patrimoine historique, scientifique, architectural, artistique ; partager le savoir au-delà de nous-mêmes, notamment avec la jeune génération : ce sont des actions magnifiquement développées par nos prédécesseurs. Nous nous attacherons à poursuivre leur œuvre, confortés dans notre résolution par le Président Alain Plantey : « Notre Conférence et chacune des Académies qu'elle regroupe portent une partie de la responsabilité du destin de notre civilisation. »

Christiane Roederer, élue président de la CNA, prononce son premier discours, au côté de Jean-Paul Meyrueis, président sortant (au centre), et de Bernard Bourgeois, membre du bureau de la CNA, représentant du chancelier de l'Institut de France.

Ce colloque en Terre d'Alsace se voulait transdisciplinaire, en cohésion avec l'intitulé de nos Académies. Nous espérons avoir su répondre à vos attentes. Dès à présent, nous travaillerons avec le Président Woronoff à la réussite du colloque de Paris en 2019 consacré à *L'innovation*, et à celui de 2020 entre les mains de Jean-Michel Dulin, président de l'Académie de Mâcon.

(Texte intégral de l'allocution)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

L'assemblée générale de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts s'est tenue le 5 octobre 2018 à la Bibliothèque humaniste de Sélestat, à l'occasion du colloque provincial organisé par l'Académie d'Alsace, sous la présidence du professeur Jean-Paul Meyrueis et en présence de Bernard Bourgeois, membre de l'Institut et président d'honneur de la Conférence.
Le Secrétaire général Yves Stalloni déclare la présence de 27 académies sur 32. Le quorum est donc atteint et l'assemblée générale peut se tenir valablement.

Rapport moral

Le Président ouvre la séance par la lecture de son rapport moral.
Une discussion s'engage sur la révision des statuts. Le Président rappelle qu'une commission travaille sur ce sujet et qu'une proposition sera soumise à une prochaine assemblée générale.
L'Académie de Caen propose de décaler de six mois le colloque provincial de 2020 pour le faire coïncider avec les célébrations historiques de la ville. Ce point fait l'objet d'un report pour discussion entre les intéressés.

Bilan financier

Le trésorier Jean-Pierre Aubry présente le bilan financier pour la période d'octobre 2016 à octobre 2018. La trésorerie s'est améliorée de 1643 euros, passant de 55716 euros à 57359 euros.
Les cotisations représentent 8000 euros, résultat de l'augmentation de 6 à 7 euros par membre titulaire décidée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2018.
Le coût des Actes 2017 s'élève à 13185 euros. La subvention reçue de l'Institut se monte à 10000 euros. Les Actes 2019 seront disponibles uniquement en version numérique, sur internet.

Colloque parisien 2019

Michel Woronoff, chargé des colloques parisiens, expose le thème retenu pour l'édition 2019 : « L'innovation ». Ce thème est à relier avec la tradition et l'héritage, qui nous ont occupés en 2017.
On prendra garde de distinguer l'innovation de l'invention, dans la mesure où l'invention précède l'innovation qu'elle permet, l'innovation étant la mise en application de l'invention.
Michel Woronoff précise la première étape du calendrier : les contributions sont attendues pour le 30 avril 2018.
Des précisions sont disponibles sur le site de la CNA, dans la rubrique « Actualités de la CNA/Brèves ».

Intervention

Françoise L'Homer-Lebleu présente les travaux réalisés pendant les deux années de son mandat.

Bureau 2018-2020

Le Président propose la composition suivante du bureau statutaire :
Président : Christiane Roederer
Vice-Président : Jean-Michel Dulin
Trésorier : Gabriel Braeuner
Secrétaire général : Jean Hurstel
Ce bureau est élu à l'unanimité.

Christiane Roederer remercie chaleureusement les membres, et particulièrement le Président Meyrueis, qui a procédé à la passation des pouvoirs.
Bernard Bourgeois rappelle l'intérêt et la bienveillance avec laquelle le Chancelier de l'Institut considère les travaux de la CNA.
Il salue la qualité et l'intérêt du colloque organisé par l'Académie d'Alsace, qui a donné à l'événement une dimension globale (historique, sociologique, culturelle), au-delà de l'approche herméneutique.

De chaleureux applaudissements saluent l'élection de Christiane Roederer et du nouveau bureau de la CNA.

Instantanés de la CNA

Reportage photographique de Claude Truong-Ngoc

En partenariat et avec le soutien de

Académie d'Alsace
des Sciences, Lettres et Arts